Banc devant l'Auberge de jeunesse

Jeux d'enfants

BUDGETS PARTICIPATIFS

Petit à petit, les idées d'équipement voulues par les habitants du quartier ont vu le jour, notamment les jeux pour enfants de 0 à 3 ans qui ont été installés dans le terrain de jeux déjà existant rue des Tramways départementaux.

Le panneau de basket a été déplacé pour causer moins de nuisances au voisinage et le revêtement a été refait. En outre, l'accès à tous ces équipements a été « normalisé » par un cheminement, suivant la réglementation correspondant aux personnes à mobilité réduite.

Le long de cette même rue, et si le budget en est retenu dans les deux mois qui viennent, les lices en béton devenues très dangereuses seront remplacées par des lices en bois sur une centaine de mètres.

Du côté de l'auberge de jeunesse, auprès des jeux pour enfants déjà installés l'an dernier, ont été posés deux bancs.
Près du centre commercial de Bellejouanne, sur le bord de la place du marché, des potelets ont été installés pour interdire la sortie de véhicules par les passages protégés.

Au parc des Prés Mignons le parcours sportif, à l'heure de sortie du journal, devrait être opérationnel.

Une dizaine d'agrès ont été répartis en cinq points, tout le long du cheminement piéton existant au bout de l'impasse de la Chapelle Saint-Jacques et du cheminement à créer en parallèle de la rue des Joncs.

Toujours dans le cadre des budgets participatifs, la ville de Poitiers a fait l'acquisition d'un radar pédagogique. Il va passer de mois en mois dans les différents quartiers de Poitiers.

En juin, ce sera le tour de notre quartier : deux points tout indiqués ont été retenus où la vitesse des automobilistes n'est pas forcément respectée : la rue Blaise Pascal et la rue des Joncs ; l'avenue de la Libération pourrait en faire l'expérimentation dans une autre période de l'année.
D'autres idées d'emplacements peuvent être émises auprès du comité de quartier lors de l'AG.

Il est à noter que le budget pour la saison prochaine est tombé à 40000€seulement.

En dernière nouvelle, la ville, pour la saison 2014-2015, exceptionnellement, prendrait en charge la totalité des demandes en réduisant le montant de la saison suivante du « trop perçu » de cette année. Il resterait en tout et pour tout environ 8000€à disposer pour 2015-2016.

PORTE PAROLE

URBANISME

L'édification des nouvelles constructions de Pierre Loti avance régulièrement. Les travaux avaient tardés à se mettre en route.
Les accessions à la propriété vont-elles trouver preneur ?
Au niveau de l'ADAPEI le nouveau bâtiment a été investi et l'on attend la déconstruction de l'ancien bâtiment pour faire place peut-être à de nouveaux logements individuels (il y a un an ce n'était plus à l'ordre du jour).
Si le quartier est en manque de projets immobiliers d'habitations (principalement la construction de 51 logements rue de Vouneuil, là où la circulation est déjà difficile), par contre la nouvelle zone d'activités de « Chaumont » ne cesse de se développer ; après le laboratoire et la CGED, sont sortis de terre : un maitre d'œuvre, la médecine du travail, un concepteur de salle de bains, un concepteur de piscines, les plaisirs fermiers, deux lots de bureaux et un groupement de kinésithérapie. Plus loin derrière Auchan le magasin d'ameublement Alinéa ne devrait pas tarder à être construit.

L'Adapi

Peut-être y a-t-il un suréquipement de notre quartier ? L'avenir nous le dira !

Pierre Loti

ESPACES VERTS

PORTE PAROLE

Une curiosité rue du versant ouest à proximité de l'escalier rejoignant le cimetière, un arbre très prêt de la route et penchant dangereusement et qui attend sûrement la prochaine tempête !

L'aménagement des espaces verts de la cité Bellejouanne dont le projet date de 2011 va sans doute démarrer dans les prochains jours aux dires de la presse.

Quant au projet d'aménagement du bassin d'orages du parc des Prés Mignons, il ne sortira pas des cartons, le relevé des lieux n'ayant jamais été fait !

La perspective d'un aménagement du château en fonction d'un projet d'utilisation s'éloignant, l'aménagement du parc est toujours au point mort.

Du côté de la déchetterie pas d'avancée, le service espace vert se satisfait de cette micro déchetterie d'autant plus que celle de Ligugé éloignée de 7 kms est d'une belle conception avec peu de terrain en plus ; en attendant si vous faites attention à votre porte-monnaie pour la dépense d'essence occasionnée par l'éloignement il faut vous satisfaire de celle de la Garenne avec ses manœuvres risquées sur le quai de déchargement et ses files de voiture sur la rue de la Garenne jusqu'au giratoire quelques fois avec la prise en « otage » de quelques automobilistes ne faisant que passer dans la rue à ces moments là dans le même sens que les clients de la déchetterie!

Curiosité rue du Versant Ouest

Projet de 2011

POINTS POSITIFS

Le marquage des stationnements, rue des frères Bouchet, Beauséjour, des frères Filleau et des Prés Mignons a été réalisé et les emplacements sont respectés. Pas d'échos négatifs des riverains si ce n'est le manque de places !

L'agrandissement du parking de la rue du souvenir est terminé et apprécié des utilisateurs.

Aux angles de nombreuses rues du quartier des bordures surbaissées ont été réalisé.

Aménagement

CALENDRIER

- Le mardi 19 mai 2015 : Assemblée Générale du comité de quartier « Vivre à Poitiers Sud » 20h à Cap Sud
- Le dimanche 6 : septembre 2015 Fête de quartier au parc des Prés Mignons de 9h à 18h
- Le samedi 3 octobre : 2015 13ème vide -greniers sur le parvis de Cap Sud et devant la médiathèque

la cnl — CONFEDERATION NATIONALE DU LOGEMENT

Souvent dénoncés parce qu'ils sont déposés sur la voie publique de façon anonyme, il est parfois difficile en logement collectif de savoir quoi faire des encombrants quand on veut s'en débarrasser ! Pour les déposer en déchetterie, il faut une voiture ou un petit attelage.

Premier pas vers une collecte des encombrants gratuite, l'**entreprise SITA-REBOND : 05.49.42.82.56 organise un service d'enlèvement des encombrants GRATUIT POUR LES PARTICULIERS** une fois par an par quartier jusqu'à 5 m³ ainsi que pour les déchets verts.

Pour cet enlèvement gratuit les encombrants doivent être déjà sortis de votre domicile.
Une fois par an, c'est peu, mais c'est un début et ça peut aider à vider une cave ou un débarras !
Autre possibilité d'évacuation de vos encombrants mais cette fois payante, par la même entreprise, sur rendez-vous, pris à l'intérieur de votre domicile pour 33€ le m³.

Contacts CNL :
Tél : 05 49 01 73 29 / cnl86@sfr.fr

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COMITE DE QUARTIER « VIVRE A POITIERS SUD »

- *Jacques Stervinou (Président)*
- *Pascal Gaboriau (Vice-président)*
- *Michaël Petit (Vice-président)*
- *Nicole Dupuy (Trésorière)*
- *Jean-Daniel Sire (Secrétaire)*
- *Bernard Métayer*
- *Céline Capillon*
- *Catherine Bodin*
- *Nathalie Gaboriau*
- *Jean-Louis Caille*
- *Chantal Métayer*
- *Christiane Monnereau*
- *Martine Sire*
- *Sylvie Bachelier*

REJOIGNEZ LE COMITE DE QUARTIER, ADHERER OU SOUTENEZ LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION.

Le comité de quartier est une association d'habitants indépendants. Lieu d'échange et de dialogue, il représente une force de proposition pour améliorer le cadre de vie et l'attractivité du quartier.
Merci de retourner ce bulletin au Comité de quartier - 18C rue du Petit Ruisseau - 86000 POITIERS

Contacts :
M. METAYER : 05 16 52 12 18
M. SIRE : 05 49 57 24 93
vivreapoitiers.sud@gmail.com

BULLETIN D'ADHESION

NOM *(en capitales)* : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

E-mail : ..... @ .....

Montant de la cotisation : 5 €

Nouvel adhérent ☐ Ancien adhérent ☐ *(cocher la case utile)*

Un sujet ou une proposition que vous souhaitez que le Comité aborde : .....

.....

.....

Vivre à PoitiersSud

Le Journal du comité de quartier

> 2015

QUOI DE NEUF DERRIÈRE CES MURS ?

*Chaque jour, des voitures et fourgons portant le logo **APSA** rentrent et sortent de **«l'école des sourds»**. A elles seules, ces deux dénominations témoignent de l'évolution de cette institution, basée au 116 avenue de la Libération. Ancrée dans la mémoire collective du quartier, l'IRJS (Institution Régionale de Jeunes Sourds) a toujours eu vocation à s'occuper de l'éducation et de l'enseignement de jeunes déficients auditifs. Mais aujourd'hui, l'IRJS n'est qu'un maillon dans un ensemble d'établissements et services regroupés sous l'égide d'une association : **l'APSA (Association pour la promotion des Personnes Sourdes, Aveugles et Sourdaveugles).***

L'EVOLUTION DU QUARTIER...

Dans le journal du Comité de l'année 2012, notre regretté Président, Jean MAGNANT, titrait son éditorial « UN QUARTIER EN TRANSFORMATIONS... » avec l'énumération des projets en devenir et trois années plus tard, certains ont abouti.

Ainsi, la zone commerciale de Poitiers-Sud, avec AUCHAN comme tête de pont, a réalisé les transformations annoncées, sauf à attendre l'implantation de l'enseigne ALINEA.
La zone de Chaumont sort de terre et l'important laboratoire d'analyses médicales est efficient. Quant à Fontaine-le-Comte, le complexe de loisirs avec cinémas a trouvé sa vitesse de croisière.

En revanche, l'attente a été longue pour la rénovation réussie du quartier de Pierre Loti que les habitants espéraient plus rapide, les 51 logements collectifs sont en cours de finition, les 19 pavillons (dont 9 en accession) ne seront pas livrables avant plusieurs mois.

Les budgets participatifs faisaient leur apparition en 2012 avec le principe d'affectation d'une ligne budgétaire propre au quartier (144 000 Euros pour Poitiers Sud), ce qui paraissait une aubaine pour faire aboutir nombre de propositions... Hélas, malgré l'implication du Comité et des habitants, le budget fond d'année en année et le choix reste à l'initiative de la municipalité.

Néanmoins, certaines réalisations sont positives, comme les jeux pour enfants et le début d'installation d'un « parcours sportif » d'une dizaine d'agrès dans le parc des Prés Mignons et qui sera opérationnel dans quelques semaines.

Pour autant, le travail n'est pas terminé et le Comité est très vigilant sur les intentions de la municipalité et ne manque pas de faire valoir ses observations à l'adjointe aux quartiers qui s'est déjà rendue sur place.

Dans le cadre des animations, le Comité continue d'organiser le vide grenier et d'être à l'initiative du renouveau de la fête de quartier qui a connu un succès important en 2014, et nous l'espérons également pour 2015.

Bien évidemment, le Comité, sans la participation et l'intervention des habitants du quartier, ne serait qu'une coquille vide et ne pourrait pas remplir sa mission qui est de faire en sorte que les habitants apprécient de vivre à Poitiers Sud.

Comme chaque année, notre assemblée générale est ouverte à tous et permettra d'examiner les questions et préoccupations du quartier.
Vous êtes attendus le mardi 19 mai prochain à CAPSUD à 20 heures.
Venez nombreux.

Jacques STERVINOU
Président du Comité

Vous vous intéressez à la vie de votre quartier ? Rejoignez le comité et participez à son fonctionnement, soit en intégrant le conseil d'administration (9 à 10 réunions par an), soit en participant à nos commissions : voirie-urbanisme, animations. Contacts en page 6 ou bien lors de l'assemblée générale.

DES RACINES

L'éducation et l'enseignement des jeunes sourds sont longtemps restés la préoccupation des religieux. Les filles étaient regroupées sur le site de Larnay à Biard, aux bons soins des soeurs de la Sagesse ; les garçons étaient placés sous la protection des frères de Saint Gabriel à Poitiers. Les religieux ont également été des pionniers dans la prise en charge des jeunes sourds et aveugles auxquels ils ont donné une communication, une éducation, un enseignement et des gestes professionnels.
Depuis 1977, l'**APSA** devenue propriétaire des lieux avenue de la libération, a pris le relai des religieux pour poursuivre une mission d'éducation et d'intégration des personnes déficientes sensorielles. Forte de cet héritage, elle continue aujourd'hui à mettre en place et à développer des structures adaptées aux jeunes sourds et sourdaveugles, avec ou sans handicaps associés.

ET DES AILES

L'APSA est aujourd'hui une des plus importantes associations de la région. Le personnel s'occupe d'environ 300 usagers avec différents niveaux de handicap, répartis dans **13 établissements et services** ; pour n'en citer que quelques uns :

- le **CAMSP** : assurant un éveil sensoriel pour les tout petits, situé sur Migné-Auxauces.
- l'**IRJS** : s'occupant toujours des jeunes sourds, « mais plus comme avant » ;
- le **CESSA** : seul établissement en France à accueillir uniquement des enfants sourdaveugles et sourds malvoyants, à Larnay autrefois, à Poitiers maintenant.
- le **CESSHA** : pour des jeunes sourds avec un ou plusieurs autres handicaps, à Poitiers.
- l'**ESAT** : établissement d'aide par le travail pour des adultes sourds ou sourdaveugles, situé à La Chaume sur Saint-Benoît.
- **plusieurs foyers** pour adultes sourds et sourdaveugles : foyer d'hébergement, foyer de vie, foyer d'accueil médicalisé, situés sur Poitiers, Saint-Benoît (La Varenne) et Neuville.

« A la Libé », qu'y a-t-il maintenant ?
Dans le jargon des salariés et usagers de l'APSA, « **la Libé** » c'est ce grand bâtiment situé avenue de la libération, point de repère incontournable de Poitiers-Sud. Il a longtemps porté la sirène des pompiers car, disait-on, «c'est le point le plus haut du quartier». Et pendant de nombreuses années, les habitants pouvaient régler leur montre sur l'alarme qui résonnait tous les premiers mercredis du mois à midi.
Aujourd'hui, plus d'alarme sur le toit. Plus d'élèves de l'IRJS non plus derrière les murs : l'enseignement est en inclusion totale ou partielle dans des écoles de l'EN à Poitiers et dans tout le Poitou-Charentes. Dans notre quartier, ils sont à l'école primaire Marcel Pagnol, ou un peu plus loin, au collège Renaudot, au lycée du Bois d'Amour, au CFA de Chantejeau. L'internat est assuré dans des lieux de vie, avec des éducateurs dans des maisons du quartier, rue Marc Niveau, rue des Cigales, ou route de Ligugé.

Cette grande bâtisse abrite maintenant les établissements CESSA, CESSHA, et des services administratifs de l'APSA. D'ailleurs, ces murs un peu décrépis sont en pleine restructuration et cachent derrière eux, dans la cour intérieure, d'autres constructions d'une réelle modernité. Bâtiments cubiques, bardés de bois noir, émaillés de panneaux aux couleurs vives, ce nouvel ensemble répond aux besoins des enfants sourdaveugles qui ne pouvaient pas continuer à vivre dans les locaux inadaptés du vieux bâtiment.

En effet, ce sont des circonstances météorologiques imprévues qui ont contraint le personnel et tous les jeunes à venir se réfugier « à la Libé ». Un soir de mai 2011, un violent orage de grêle s'est abattu sur Larnay Biard et a détruit les bâtiments du CESSA. En urgence, des hébergements de fortune ont été aménagés dans des espaces laissés vides depuis l'éclatement de l'IRJS. Mais les contraintes de la surdicessité sont bien différentes de la surdité, et il a fallu repenser l'aménagement du site pour accueillir ces jeunes dans de bonnes conditions. Depuis la rentrée dernière, ils bénéficient de locaux flambant neufs, qui abritent 4 lieux de vie repérés par 4 couleurs différentes, 1 espace balnéo pour des activités thérapeutiques, 1 atelier adapté, et 1 salle polyvalente. La destruction récente du vieux gymnase laisse place pour la création d'une aire de jeux et d'espaces verts avec des arbres fruitiers.

Ainsi ce patrimoine, où se cotoient l'ancien et le moderne, est à l'image d'une association qui s'est construite une notoriété historique, régionale mais aussi nationale, et qui oeuvre à se renouveler pour répondre au plus près aux besoins et attentes des usagers d'aujourd'hui.

(SB)

REMISES DES PRIX + DE 50 ANS ET JARDINS 2014

M. et Mme Mesmin, M. et Mme Minault ont reçu des mains de M. Claeys, député-maire de Poitiers et de M. Stervinou, président du comité « vivre à Poitiers sud » une plante et un ouvrage sur Notre-Dame-la-grande en tant que fidèles habitants, depuis plus de cinquante ans dans notre quartier.

De même, M. et Mme Fernand Christian et M. et Mme Py René ont été gratifiés d'un ouvrage sur « rendez-vous à Poitiers » et d'une plante, pour avoir entretenu et fleuri leur jardin au grand plaisir du voisinage.

FÊTE DE QUARTIER 2014

Nouvelle formule : Sous l'impulsion du comité de quartier « vivre à Poitiers sud » un notable changement a été voulu dans le déroulement de cette manifestation.

Dentelle

Jeux, grapheur et conteur orgue de Barbarie

Maquettes

Nous avons modifié, notre forme de participation à la fête de quartier de 2014.

Dans la matinée, un joueur d'orgue de Barbarie et les conteurs d' « Abracadabra » ont évolué dans le parc devant une assistance peu nombreuse, à notre regret. Les habitants de notre quartier semblent peu matinaux !

En même temps, avait eu lieu un marché gratuit (ou gratifériа) et une animation de « faire soi-même » (objets fabriqués en bois), animations qui se sont prolongées toute la journée.

La chorale « Mélodies »s'est produite avant la remise des prix du comité par Alain Claeys, suivie de l'apéritif traditionnel offert par la municipalité. Lors du déjeuner un magicien a évolué parmi les tables.

L'après-midi, les orchestres : les Survoltés et Spooke Mary, puis des jongleurs, des crieurs, un grapheur (rémunéré par le comité) ont donné leur spectacle tout l'après-midi. En même temps, se produisaient des danseuses (et danseurs) issus des talents du quartier ainsi que des artistes qui exposaient des tableaux, de la couture, des broderies, des maquettes etc…

Les enfants ont pu jouer au « Sumo » et s'essayer au mur d'escalade où l'attente fut longue pour certains.

Toute l'après-midi, les bénévoles du comité de quartier et les animateurs de Cap sud se sont appliqués à faire vivre une première et grande kermesse où petits et plus grands se sont plu à participer. Une remise de récompenses a clôturé les jeux.

La fête s'est terminée par le spectacle de cirque qui a retenu toutes les attentions.
En définitive, cette journée a eu beaucoup de succès, par un soleil généreux, et une prise de possession plus généreuse du parc.

Seul point noir, la partie restauration qui n'a pas eu le succès habituel ainsi que les distances entre les différents points de la fête qui ont dû sembler longues aux personnes plus âgées.

Toutes nouvelles idées seront les bienvenues pour les fêtes à venir ; il est indispensable que le plus grand nombre d'associations du quartier jouent ensemble et non chacun de leur côté.

Tombola

VIDE-GRENIER

Le vide grenier organisé par le comité de quartier « vivre à Poitiers sud » a bien tenu sa partie le samedi 4 octobre 2014 par une agréable journée automnale.

Les chineurs ont été toujours nombreux malgré la concurrence des autres vide-greniers de la région.

80 personnes se sont inscrites pour une bonne centaine d'emplacements.

A cette occasion nous avons organisé une tombola avec de nombreux lots. Le premier prix a été gagné par M. Barthélémy, habitant fidèle du quartier.

Il va pouvoir, avec deux autres personnes de son choix, survoler la ville et sa région lors d'un baptême de l'air. De nombreux autres tickets gagnants ont fait plaisir à leur détenteur.

Lors de la prochaine édition de notre vide-grenier, il y aura une innovation lors des inscriptions : en effet vous pourrez choisir et retenir l'emplacement de votre déballage sur le plan qui doit être élaboré à cette occasion.

PORTE PAROLE

VOIRIE

Sur la place du marché de Bellejouanne, Il se trouve une sortie « sauvage » et dangereuse parce que sans visibilité, empruntée au quotidien par quelques automobilistes entre les potelets posés récemment et le transformateur électrique. Cette brèche est un danger.
Pour y remédier il va y être installé à l'occasion des budgets participatifs deux accroches-vélos.
Sur cette même place du marché de Bellejouanne il y a un abus de stationnement récurant lors des jours de marché, entre autre ne pourrait-on pas y instituer un sens unique de circulation ?

Carrefour rue de Vouneuil, Chaumont et des Joncs : La sécurité est toujours d'actualité. Au stop de la rue de Vouneuil, en venant de Point P, il n'y a toujours pas plus de visibilité des véhicules venant de la rocade. Il y a eut force travaux d'enfouissements des réseaux et pose de nouveaux lampadaires entre ce carrefour et la Rocade sans intervenir sur ce qui avait été demandé depuis de nombreuses années soit :
un stop, ou bien un plateau surélevé ou mieux encore et à moindre coût, avancer la bande blanche en peinture de 0m75 environ.

Rue du Petit Ruisseau : lors de la visite en bus en mai 2013 le maire a promis de revoir complètement la voirie et l'aménagement de sa place centrale qui manque de visibilité.
La vitesse des véhicules y est très souvent excessive.
Cette promesse de travaux verra-t-elle le jour ? Déjà 2 ans de passés !

Très mauvais état du trottoir rue Blaise Pascal (dans le virage de l'usine des eaux) ; il serait bien revêtu de béton notamment. Il est a signaler aussi de très nombreux trottoirs se détérioront rue de Vouneuil, rue Jean Valade, rue de la jeunesse, rue des joncs (racines d'arbres qui ressortent)

A quand l'aménagement le long du RD 162 entre la rue de la Matauderie et la rue de la Garenne, d'un itinéraire piétons/vélos !

A la sortie piétonne du cimetière rue du versant ouest la rambarde de l'escalier est devenue dangereuse et certainement pas en conformité pour les enfants vu sa hauteur.

Rue du Petit Ruisseau (visibilité)